



## Communiqué de presse

29/03/2010

### **Médiation du crédit : casser le thermomètre ?**

La médiation du crédit depuis sa création en octobre 2008, a été sollicitée par plus de 20 000 entreprises. Dans bien des cas son action a permis, en faisant entendre raison aux banques, de débloquer des situations inextricables.

Prétendre aujourd'hui qu'elle n'a plus d'utilité c'est méconnaître le quotidien des entreprises. Vouloir casser le thermomètre pour ne pas voir la fièvre est un grand classique qui dénote une forme d'irresponsabilité bien inquiétante.

La CGPME réitère, au contraire, sa demande de voir pérenniser le dispositif de la médiation du crédit. Celui-ci, indispensable en 2010, sera sans aucun doute utile en 2011 si les banques se basent pour accorder des crédits sur les bilans 2010...